



Modalités et conditions de participation au programme de volontaires franco-allemand

**de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) et de EURO 2024 GmbH,
avec le soutien de la Fédération Française de Football (FFF) et du *Deutscher
Fußball-Bund* (DFB), dans le cadre du Programme Volontaires du Championnat
d'Europe de l'UEFA EURO 2024 (EURO 2024)**

Lieu :

Les volontaires du programme franco-allemand seront affectés dans les dix villes hôtes. S'il est encore possible de modifier la ville d'affectation suite au tirage au sort en décembre 2023, les volontaires seront affectés dans les villes où se joueront les matchs de l'équipe de France et des équipes originaires d'autres pays francophones.

Age :

De 18 (au 1^{er} mai 2024) à 30 ans (limite OFAJ)

Connaissances linguistiques :

En plus d'une très bonne connaissance de l'allemand et du français, des connaissances en anglais sont également nécessaires (les connaissances linguistiques seront vérifiées par des entretiens téléphoniques).

Expériences souhaitées :

Dans l'organisation d'événements sportifs ou autres, dans les échanges de jeunes franco-allemands, engagement bénévole dans le domaine du football ou autres.

Important :

En raison du nombre très élevé de candidatures allemandes parvenues auprès d'EURO 2024 GmbH les candidatures allemandes ne seront prises en compte par l'OFAJ que si elles sont accompagnées, en tandem franco-allemand, d'une candidature française. Les conditions mentionnées ci-dessus s'appliquent également aux candidats allemands.

Domaines d'activités :

- Gestion de l'accès
- Accréditation
- Anti-Doping
- Services aux diffuseurs
- Cérémonies
- Concessions & Catering
- Driving
- Event Transport
- Fan Welcome et Info
- Fan Zone
- Invités et protocole
- Hospitality Production
- ICT
- Marketing
- Organisation des matchs
- Operations média et services
- Signalétique et logistique
- Social Media
- Durabilité
- Services techniques
- Billetterie
- Gestion des sites
- Venue Operations
- Gestion des volontaires

- Programme pour jeune public

Plus informations <https://www.euro2024volunteers.com/einsatzbereiche>

Conditions financières :

Ces activités sont bénévoles - les volontaires ne percevront pas de rémunération.

Ils suivront une formation adaptée, recevront un uniforme et leur restauration sera assurée pendant leur activité. Les frais de transport en commun dans les villes hôtes sont pris en charge le jour des missions.

Les conditions de participation des volontaires sont précisées dans le document « Terms of conditions » qui devra être acceptée par chaque volontaire lors de l'inscription en ligne auprès d'Euro GmbH 2024.

La contribution apportée aux volontaires sélectionnés par l'OFAJ prendra la forme logistique et financière suivante :

- Contribution financière : subvention forfaitaire pour les frais de voyage des participants de France uniquement (selon un calcul forfaitaire kilométrique basé sur la base de la distance entre le lieu de départ et le lieu d'affectation)
- Contribution logistique : aide à la recherche de logement (si nécessaire)

De plus, une réunion de préparation est prévue avant le début de la compétition dans les locaux de la Fédération Française de Football (FFF) à Paris.

Déroulement de la sélection et date limite :

La **fin du dépôt des candidatures** pour le programme des volontaires franco-allemand est fixée au **01 octobre 2023**.

Une présélection est effectuée par l'OFAJ, puis les candidats sélectionnés devront s'inscrire via la plateforme de EURO 2024 GmbH.

Vous pouvez déposer votre candidature à l'aide de notre [formulaire en ligne](#).

Pour toute question à l'OFAJ :

Anne-Sophie Lelièvre
volunteers2024@ofaj.org

Pour toute question à EURO 2024 GmbH:

Ilaria Montemagno
volunteer@euro2024.com